

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 5 janvier 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. BECKER Patrick, 1^{er} Vice-Président

Etaient présents :

HERFELD Marie-Laurence	SCHULTZ Laurent	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
RENAUX Patricia	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	MATHIEU Bertrand
FERRERO Marc	BERNARDI Alessandro	BALCERZAK Roland	PAQUET Michel
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	ZIEGLER Damien	ZENNER Bernard
MELEO Guy	SCHITZ Denis	LANGMAR Déborah	ROBINET David
PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu	FRADELLA Cédric	SCHIVRE Marc
BAUR Denis	HERGAT Michel	PARPETTE Jerry	BRUSCO Stéphan
HOLSENBURGER Alexandre	REBSTOCK-PINNA Alexandra	TACCONI Pierre	

Procurations :

SCHREIBER Roger	a donné procuration à	BECKER Patrick
RECH Olivier	a donné procuration à	LORENTZ Maurice
FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	BRUSCO Stéphan
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
KOWALCZYK Maryline	a donné procuration à	TACCONI Pierre
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	LUCCHINI Marc
SEGURA Olivier	a donné procuration à	FRADELLA Cédric
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard

Absents excusés :

PAULY Elsa	GUERMANN Bernard	KASPAR COTRUPI Angèle	BARILLARO Jérémy
------------	------------------	-----------------------	------------------

Absents non excusés :

DEUTSCH André	TSCHIRSCH Laurent	BEY Michèle	DEISS Murielle
ENGELMANN Fabien	FEUVRIER Alieth	GRILLO Marie	HATRI Aïcha
ANDRE René	SCHUTZ Sylvie	WATRIN Audrey	ABATE Patrick
VETZEL Caroline			

La séance débute à 18h11

Début de la séance :

Membres en exercice :	59
Présents :	31
Procurations :	10
Absents :	18

Pendant le point 4 :

Arrivée de M HERGAT

Membres en exercice :	59
Présents :	32
Procurations :	10
Absents :	17

Pendant le point 10 :

Sortie de M. BERNARDI

Membres en exercice :	59
Présents :	31
Procurations :	10
Absents :	18

La séance se termine à 19h22

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridiques
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction
GIORDANO Michaël, Chargé de Mission Transport

POINT 11 – DELIBERATION N°2023/I-11 - DECISIONS PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

Vu la délibération N°2020/I-21 du Comité Syndical en date du 9 septembre 2020 relative à la délégation d'attribution accordée au Président du SMiTU ;

Vu la délibération n°2022/I-29 du Comité Syndical du 13 avril 2022 relative à la délégation complémentaire d'attribution du Président du SMiTU ;

Vu l'article L 2322-2 du CGCT, qui autorise le Président à employer les crédits pour dépenses imprévues pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget ;

Vu l'Arrêté n°2020-03 en date du 10 septembre 2020, portant délégation de fonctions et de signature au 2^{ème} Vice-Président – Délégation aux travaux ;

Le Président informe l'assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation permanente accordée par le Comité Syndical, ainsi que des décisions prises par le 2^{ème} Vice-Président :

- Décision du 2^{ème} Vice-Président - n°09-2022 – Acceptation et signature d'un devis – Achat de deux modules sanitaires autonomes en bout de ligne ;
- Décision du Président – n°10-2022 – Virement de crédit du chapitre 020 (dépenses imprévues) vers le chapitre 21 de la section d'investissement ;
- Décision du Président – n°11-2022 – Consultation juridique portant sur le sort du contrat de DSP à la suite du retrait d'une communauté de communes membre ;
- Décision du 2^{ème} Vice-Président - n°12-2022 – Acceptation et signature d'un devis – Achat d'un troisième module sanitaire autonome en bout de ligne.

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 6 janvier 2023

Le Président,

Roger SCHREIBER

